

Commune de : FLORENVILLE

ENQUETE PUBLIQUE.

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la SA « LA CARRIERE EMOND ». Ce projet est mené en collaboration avec la société ECOPEX basée à Chameleux 3 - 6820 Florenville.

En vue d'obtenir le permis unique pour un projet de classe 1 et catégorie B :
Construction et exploitation d'un parc de 4 éoliennes

I001 : éolienne 1 : 3 000 kW
I002 : éolienne 2 : 3 000 kW
I003 : éolienne 3 : 3 000 kW
I004 : éolienne 4 : 3 000 kW
I006 : transformateur 3 500 kVA

à proximité du lieu dit « les 4 Arbres » à 6820 Fontenoille.

Sur les parcelles cadastrées :

3^{ème} Division Section E n° 211 A, 160 A, 225, 279 B, 239 A, 272 B, 264 B, 171 C, 173 A, 123 F
2^{ème} Division Section A n° 1666 B, 1668 B, 1672 C, 1655 B, 1652 B, 1648 A

Dossier n° PU 2011.1.1

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de Florenville à partir du 23 janvier 2012

<u>Date de l'affichage de la demande :</u>	<u>Date d'ouverture de l'enquête :</u>	<u>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</u>	<u>Les observations écrites peuvent être adressées</u>
16 janvier 2012	23 janvier 2012	Administration Communale Le 23 février 2012 à 11 h	Administration Communale Rue du Château n° 5 6820 Florenville

Le bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le vendredi jusqu'à 20 h sur rendez-vous.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de P.ROBER - Service des Travaux - 061/32.51.79

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

<u>Du demandeur</u>	<u>Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet</u>	<u>Du Fonctionnaire Technique</u>	<u>Du Fonctionnaire Délégué</u>
LA CARRIERE EMOND SA Buisson des Cailles 10 6824 Chassepierre	Service des Travaux	Avenue Reine Astrid 39 5000 Namur 081/71.53.00	Place Didier 45 6700 Arlon 063/58.91.11

Les autorités compétentes pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique sont le Fonctionnaire Technique et le Fonctionnaire Délégué